

Actes du colloque de philosophie pratique « Normes, action et institutions »

Fondée en 2001, la revue philosophique étudiante *Phares* entamait cette année sa dixième année d'existence. Pour souligner cet anniversaire, s'est tenu, à la Faculté de philosophie de l'Université Laval, les quinze et seize janvier 2010, le colloque de philosophie pratique « Normes, action et institutions ». Cet événement avait pour but de réunir des étudiant(e)s des deuxième et troisième cycles provenant de différentes universités québécoises et de leur donner l'occasion de présenter les résultats de leurs recherches en plus d'échanger avec leurs pairs, un mandat que s'est donné *Phares* depuis ses tout débuts. C'est dans la même volonté de souligner ses dix ans que *Phares* publie dans le présent volume les textes de certaines des communications présentées dans le cadre de ce colloque.

Tout d'abord, dans la conférence plénière du colloque, ici publiée en première traduction française, CHARLES LARMORE réévalue les liens qu'entretiennent la philosophie morale et la philosophie politique à partir d'une analyse des positions de G.A Cohen et de Bernard Williams, et suggère que si la philosophie politique doit s'ancrer dans le domaine propre du politique, qui est celui marqué par le désaccord et le conflit, elle ne peut pour autant se passer de principes moraux pour assurer la justification d'un ordre politique. Du côté des conférenciers étudiants, LAURY BACRO s'intéresse aux différentes déclinaisons de la laïcité que sont ce que l'on pourrait appeler le modèle français et le modèle québécois, pour montrer comment les normes partagées par les deux modèles, soit le respect de la liberté de conscience et l'égalité morale des citoyens, peuvent mener à des pratiques différentes, en s'attardant au rôle accordé aux institutions dans la concrétisation de ces normes. STÉPHANIE TREMBLAY, pour sa part, s'intéresse à l'institution scolaire comme lieu où s'exprime la tension entre pluralisme moral et normes communes, et cherche à éclairer le débat sur la justification des écoles religieuses séparées.

Dans un autre ordre d'idées, JEAN-FRANÇOIS GRÉGOIRE défend l'idée que la théorie de la rationalité égoïste virtuelle de Philip Pettit permet mieux d'expliquer la robustesse des comportements pro-sociaux dans une grande variété de contextes que la théorie des préférences sociales formulée au sein des sciences sociales, en évitant la confusion entre les différents niveaux explicatifs. Ensuite, s'insérant dans le cadre de l'éthique du «*care*», AGNÈS BERTHELOT-RAFFARD montre que la conceptualisation du travail de l'aidant informel et de ses liens avec la personne aidée en termes de sollicitude doit être élargie pour pouvoir prendre en compte les dimensions politiques, collectives et publiques qui y sont impliquées. Abordant la question du financement des études universitaires à partir des perspectives de la philosophie normative et de l'économie, PHILIPPE VERREAULT-JULIEN déploie deux critères normatifs permettant d'évaluer les différentes options de financement, soit l'efficacité et l'équité, et fait ressortir deux options qui seraient ainsi justifiées : le financement par l'impôt général et le financement par l'impôt dédié, un impôt spécifique aux personnes ayant reçu une formation universitaire. Finalement, ANTOINE C. DUSSAULT montre comment l'éthique écocentriste de J. Baird Callicott, en raison de son ancrage dans la méta-éthique humienne, n'est pas coupable du «*sophisme naturaliste*» (G.E. Moore), bien qu'une place prépondérante soit accordée dans sa justification à la science écologique, ou écologie scientifique.

La tenue de ce colloque a été rendue possible grâce à la confiance et au soutien que nous ont accordés la Faculté de philosophie de l'Université Laval, la chaire *La philosophie dans le monde actuel*, la Chaire de recherche du Canada en bioéthique et en éthique de l'environnement, l'Institut d'éthique appliquée de l'Université Laval (IDÉA) ainsi que le Groupe de recherche interuniversitaire sur la normativité (GRIN). Nous profitons de la parution des actes du colloque pour leur témoigner, encore une fois, notre profonde reconnaissance.

DOMINIC CLICHE
FRANÇOIS CÔTÉ-VAILLANCOURT
JULIEN DELANGIE